



Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s - C.E.A.



FLASH INFO !

Chers adhérent(e)s du SPS, cher(e)s collègues et gradés,

Le **29 avril 2025** s'est tenu le **CSA Spécialisé**.

Le SPS a obtenu une avancée concrète : le décalage des promenades de **9h45 à 11h15** pour permettre une meilleure harmonisation des temps de travail au **bâtiment A et B** (distribution des repas, retour de promenade, relève entre agents). Une mesure de bon sens pour améliorer l'organisation quotidienne.

Le SPS sera présent à titre consultatif lors des **entretiens RETEX**. Parce qu'un retour d'expérience doit toujours se faire dans le respect de chacun, avec équité et objectivité.

Lors des futurs plans peinture (PEP, PCI, PIC), le **Directeur s'est engagé**, à la demande du SPS, à ce que les **prestataires utilisent des peintures écologiques**, afin d'éviter les risques d'inhalation toxique pour les agents travaillant dans les postes protégés. Cet engagement concerne également les produits utilisés lors des **fumigations contre les cafards**.

Un **nouveau véhicule d'intervention** est attendu prochainement qui fait suite au nouveau marché. Le SPS restera attentif à son affectation et à sa mise en service rapide.

Malgré un contexte tendu et un manque d'effectifs persistant, la **sécurité de l'établissement reste notre priorité commune**. Cela passe par des pratiques professionnelles rigoureuses, une **communication fluide** et une **entraide constante** entre collègues.

Le SPS sera toujours à vos côtés !

Le bureau local, le 06/05/2025.